



Appel publié le 26 mars 2007 dans La Tribune, à l'occasion de la rencontre des ministres du développement du G8

## **Des personnalités internationales appellent les candidats à l'élection présidentielle française et les leaders du G8 à annuler les dettes illégitimes**

Nous souhaitons attirer l'attention sur le caractère odieux et illégitime d'une grande partie de la dette des pays du Sud.

Les coûts humain, écologique et politique considérables du remboursement de la dette extérieure constituent, depuis longtemps, un sujet de préoccupation pour beaucoup d'entre nous. Malgré l'annulation partielle de la dette de certains pays pauvres – accordée par le G8 en 1999 et 2005, de nombreux pays lourdement endettés restent exclus de toute mesure et continuent à consacrer une part importante de leur budget au service de la dette.

En outre, les accords intervenus à ce jour n'ont pas pris en compte la nature illégitime et odieuse de la majorité de ces dettes<sup>1</sup>. Les créanciers du Nord continuent à recouvrer des créances auxquelles ils devraient renoncer, car elles ont été contractées au mépris du principe de libre consentement au contrat et ont abouti à des violations des droits humains fondamentaux. Le peuple indonésien rembourse aujourd'hui des prêts contractés par le despotique Général Suharto, les populations pauvres de la République Démocratique du Congo paient la dette léguée par le « kleptocrate » Mobutu Sese Seko et les Sud-Africains continuent à rembourser des prêts hérités du régime de l'Apartheid. Et ce ne sont là que quelques exemples.

Les gouvernements des pays créditeurs doivent admettre que la dette n'est pas qu'une cause ou qu'un symptôme de la pauvreté. Elle est avant tout la conséquence d'une politique de prêt irresponsable, répondant à des motivations essentiellement politiques ; elle résulte de crédits octroyés à des gouvernements corrompus ou dictatoriaux pour acheter leur allégeance ou garantir des contrats commerciaux aux entreprises des pays prêteurs. Dans de nombreux cas, des montants considérables ont été détournés par des régimes oppressifs que les créanciers savaient corrompus, les prêts octroyés ont financé des « éléphants blancs » et les termes des contrats se sont avérés biaisés. Nous condamnons la double peine ainsi imposée aux pays du Sud, contraints de rembourser, au prix de nombreuses vies humaines, des dettes dont ils n'ont tiré aucun bénéfice.

L'initiative prise par le gouvernement norvégien, en octobre dernier, d'annuler certaines dettes en reconnaissant leurs conséquences néfastes sur les populations, montre que les créanciers peuvent faire face à leurs erreurs passées et en assumer les coûts<sup>2</sup>.

Il manque, à ce jour, un mécanisme qui distingue les créances légitimes des créances illégitimes détenues envers des pays débiteurs. Faute de pouvoir dénoncer les contrats irresponsables, l'architecture financière internationale encourage la pérennisation de telles pratiques, puisque les créanciers sont sûrs d'être remboursés. Cette situation renforce l'instabilité mondiale, identifiée par le G8 comme une des priorités pour 2007. La Banque Mondiale et le FMI ont également mis en garde contre les risques d'un retour au surendettement pour les pays ayant récemment bénéficié d'allègements de dettes. Ce constat témoigne du besoin urgent de développer un système au sein duquel créanciers et débiteurs sont mutuellement tenus de rendre des comptes.

En amont du sommet du G8 d'Heiligendamm (Allemagne) en juin prochain, nous exhortons les pays créditeurs à mettre la question de la dette odieuse et illégitime à l'ordre du jour et à sérieusement réexaminer les créances qu'ils détiennent sur les pays du Sud, à travers la réalisation d'audits parlementaires publics. Une telle avancée serait un pas important vers la justice pour des populations et des pays qui souffrent d'une dette contractée contre leurs intérêts et en contradiction avec les droits humains et les valeurs fondamentales de la communauté internationale.

<sup>1</sup> La doctrine de la dette odieuse a été formulée par le juriste russe Alexander Sack en 1927. Selon cette doctrine, une dette est considérée comme odieuse et donc nulle et non avenue si 3 critères sont réunis : 1/ absence de consentement de la population (par ex. parce que le régime est despotique) ; 2/ absence de bénéfice ; 3/ connaissance par les créanciers des conditions de l'emprunt.

<sup>2</sup> La Norvège a annulé 80 millions de dollars US de dettes dues par l'Equateur, l'Egypte, la Jamaïque, le Pérou et la Sierra Leone, reconnaissant « une responsabilité partagée » dans la constitution de ces dettes.



## Signataires

Dr. Muhammad Abdul Bari, Secrétaire Général du Conseil Musulman de Grande-Bretagne

Rabbi Dr Tony Bayfield, Chef du Movement for Reform Judaism, Royaume-Uni

**Noam Chomsky**, Linguiste, Etats-Unis

Giovanni Conso, Ancien ministre de la Justice italien

Révérénd David Deeks, Secrétaire Général de l'Eglise Méthodiste, Royaume-Uni

Dario Fo, Prix Nobel de littérature

**Monseigneur Gaillot**, Evêque français de Partenia

**Susan George**, Ecrivain & Présidente du conseil du Transnational Institute (Amsterdam, Pays-Bas)

Noreena Hertz, Economiste, Université de Cambridge

**Stéphane Hessel**, ancien Ambassadeur de France

Ervin Laszlo, Président du Club de Budapest, Hongrie

Kjell Magne Bondevik, Président du Oslo Center for peace and Human rights, Ancien premier ministre (Norvège)

**Federico Mayor** Zaragoza, Ancien directeur de l'UNESCO, Espagne

**Monseigneur Portella** Mbuyu Louis, Evêque de Kinkala, Congo Brazzaville

**Danielle Mitterrand**, Présidente de France Libertés

Bhai Sahib Mohinder Singh, Chairperson, Guru Nanak Nishkam Sewak Jatha (Birmingham, RU)

**Adolfo Perez Esquivel**, Prix Nobel de la Paix, Argentine

**Harold Pinter**, Dramaturge, Prix Nobel de Littérature, Royaume Uni

Jan Pronk, Professeur, Institut des Etudes Sociales (The Hague), Ancien représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU au Soudan

Rabbi Danny Rich, Chief Executive of Liberal Judaism, Royaume-Uni

**Vandana Shiva**, Ecologiste et physicienne, Inde

Hanne Stinson, Secrétaire exécutive de la British Humanist Association, RU

**Aminata Traoré**, Ecrivain, ancien ministre de la Culture (Mali)

**Archevêque Desmond Tutu**, Prix Nobel de la Paix, Afrique du Sud

**Michel Warschawski**, Président du Alternative Information Center, Israël

**Jean Ziegler**, Ecrivain, Suisse